



Heritage récupération d'un LEP à mon nom

Par **pitchoune7633**, le **06/06/2015** à **20:13**

bonjour

ma mère est décédée fin janvier. Nous sommes 2 enfants. Ma mère m'avait fait procuration sur son compte et avait mis à mon nom son assurance vie et son LEP. Elle avait fait ça car mon frère a hérité de ma tante et je n'ai rien eu. Donc au décès de ma mère le LEP a été viré sur son compte, lorsque nous sommes passés mon frère et moi devant le notaire, je n'ai pas dit que le LEP me revenait j'ai préféré voir ça en direct avec mon frère. Ma mère avait fait une lettre expliquant qu'elle me laissait l'assurance vie et le LEP car mon frère a déjà eu un héritage mais sur le courrier elle met que c'est pour que je puisse payer son enterrement mais ne précise pas que je peux garder le reste de l'argent. Une amie est témoin de ce courrier et a signé comme témoin. Donc mon souci est que le notaire nous a partagé à mon frère et moi l'argent qu'il y avait sur le compte, de mon côté j'ai tout réglé l'enterrement j'ai bien expliqué à mon frère que l'argent qu'il allait recevoir était mon dû je lui ai envoyé la lettre en photocopie mais il ne m'a toujours pas envoyé l'argent. Quelle mesure puis-je entreprendre s'il ne donne pas cet argent?

merci de votre réponse

bonne journée